

**Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
au
*Plan d'action contre la violence familiale TNO (2003-2008)***

Cadre d'action

Octobre 2004



Résumé

La violence familiale pose un sérieux problème aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Plusieurs mesures ont été prises au cours des dernières années afin de sensibiliser la population à cette réalité, de soutenir les victimes de ce type de violence et d'aborder les causes fondamentales du problème. En revanche, ces efforts n'ont pas suffi et la violence familiale continue de détruire la vie de nombreuses personnes et familles.

Le document suivant présente la réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) au Plan d'action contre la violence familiale TNO (2003-2008) proposé par la *Coalition contre la violence familiale*.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest reconnaît l'ensemble des efforts et la volonté investis par la *Coalition contre la violence familiale* dans la recherche, le développement et la mise à l'essai du Plan d'action contre la violence familiale TNO (2003-2008). Ces efforts ont permis de développer un plan réfléchi à partir duquel les individus, organisations et gouvernements concernés pourront travailler afin de réduire l'incidence de la violence familiale aux TNO et pourront par conséquent améliorer la qualité de vie des personnes qui en sont victimes. Nous profitons de l'occasion pour remercier la Coalition de son travail et de cette perspective d'ensemble face à l'un de nos plus graves problèmes.

Certains adultes et enfants ont hérité d'un comportement violent transmis de génération en génération et c'est pourquoi il faudra beaucoup de temps et d'efforts avant de voir apparaître un réel changement. La fréquentation des foyers d'accueil indique une réalité inquiétante aux TNO : à l'heure actuelle, cinq fois plus de personnes se présentent dans ces foyers que la moyenne nationale. Par ailleurs, on sait que plusieurs cas de violence familiale ne sont pas rapportés. C'est ainsi qu'il est difficile d'avoir une idée précise de l'impact de la violence familiale dans les communautés des TNO.

Selon les données du Plan d'action contre la violence familiale TNO, plusieurs partenaires luttent contre la violence familiale aux Territoires. Le GTNO s'engage à travailler avec les communautés, régions, organisations et personnes qui participent aux efforts pour réduire la violence familiale aux Territoires. Cette initiative devrait figurer au rang des priorités de tout un chacun.

Il est important de noter que le GTNO ne peut s'engager que dans des mesures qui relèvent de son mandat. Les programmes sociaux du gouvernement fédéral et du gouvernement autochtone constituent une part importante de l'initiative. Tous les efforts concertés sont appréciés, mais aussi nécessaires.

C'est ainsi qu'il est impératif que chacun participe à la lutte contre la violence familiale aux Territoires. Les partenariats entre les organisations, les protocoles pour les mesures prises contre la violence familiale et une réduction de la tolérance sociétale quant à cette réalité sont de bonnes étapes vers un changement. Il en convient que les communautés, gouvernements et individus ne doivent en aucun cas tolérer la violence familiale.

Cette réponse a pour objectif de créer ou de renforcer les partenariats avec d'autres organisations, communautés et gouvernements, afin que tous puissent collaborer en vue d'éliminer la violence familiale aux Territoires. Le Plan d'action contre la violence familiale TNO présente 25 recommandations touchant à huit domaines importants :

1. Politiques et lois
2. Travailler ensemble
3. Renforcement des capacités
4. Formation
5. Prévention
6. Éducation et sensibilisation
7. Services
8. Surveillance, évaluation et responsabilité

Les pages suivantes présentent les mesures qui seront prises par le GTNO dans chacun des domaines relevés par le Plan d'action contre la violence familiale. Le cadre des mesures prises poursuit les efforts entrepris jusqu'à présent et approfondi l'attention portée aux questions qui entourent la violence familiale.

Liens vers les autres initiatives gouvernementales

Les mesures décrites dans le cadre de cette réponse reflètent la position du GTNO dans certains documents récents, dont *Le Plan stratégique du gouvernement des TNO, juin 2004* et *La Réaction du gouvernement des TNO à l'Agenda social (2002)*.

Ces documents sur les orientations générales soulignent les principes clés et les objectifs des mesures prévues par le GTNO et ils remettent en contexte les mesures prévues pour lutter contre la violence familiale.

Conclusion

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest estime que la violence familiale constitue un problème majeur que les habitants des TNO doivent aborder. Il est possible de réduire la violence familiale à travers notre volonté, notre engagement et nos efforts. Nous devons aussi accroître le soutien apporté aux victimes et aux enfants qui sont touchés par la violence familiale. Le GTNO s'engage à travailler avec les personnes, communautés, organisations et autres gouvernements qui participent aux efforts pour avancer vers un changement. Tout le monde a un rôle à jouer.

Cadre d'action

Politiques et lois					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Développer le cadre de référence pour le sous-comité de révision des politiques et lois du GTNO.	1.1, 1.4	Des réponses plus conformes et plus cohérentes à la violence familiale.	Cadre de référence.	Achévé	Administratif
Constituer le sous-comité de révision pour revoir les politiques et lois du GTNO.	1.1, 1.4	Des réponses plus conformes et plus cohérentes à la violence familiale.	Sous-comité établi.	Achévé	Administratif
Réviser les politiques et lois du GTNO afin de : <ul style="list-style-type: none"> • Développer des directives qui seront suivies par les ministères du GTNO pour réviser les politiques et lois existantes. • S'assurer que les politiques et lois sont cohérentes et conformes. • S'assurer que les programmes et services mis en œuvre dans de cadre des politiques et lois sont accessibles à ceux qui en ont besoin. Déposer des recommandations quant aux modifications des politiques et lois existantes.	1.1, 1.2, 1.4	Des réponses plus conformes et plus cohérentes à la violence familiale.	Recommandations déposées pour modifier les politiques et lois.	Août 2005	Administratif

Politiques et lois					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Identifier et expliquer le plus clairement possible les points importants des politiques et lois sur la violence familiale et soumettre régulièrement des mises à jour à la <i>Coalition contre la violence familiale</i> .	1.1, 4.3, 6.3	Une plus grande sensibilisation du public par rapport aux politiques/lois qui visent la prévention de la violence familiale.	Plan de communication : exemplaires des politiques et lois en langage clair.	Janvier 2006	Administratif
Développer une politique et un outil d'analyse fondés sur l'égalité des sexes pour favoriser le développement de politiques.	1.2	Toutes les politiques et lois du GTNO doivent être fondées sur l'égalité des sexes.	Politique et outil d'analyse du GTNO fondés sur l'égalité des sexes, à mettre en œuvre.	Mars 2005	Administratif
Mettre en œuvre l'outil d'analyse de l'égalité des sexes pour examiner les politiques et lois du GTNO, pour garantir l'égalité des sexes sur tout le territoire.	1.2	L'égalité des sexes reflétée dans toutes les politiques et lois du GTNO.	Politiques et législation qui tiennent compte de l'égalité des sexes.	Mars 2006	Administratif
Établir un comité intersectoriel de mise en œuvre pour guider l'application de la <i>Protection Against Family Violence Act</i> (Loi sur la protection contre la violence familiale)	1.3	La mise en application de la loi <i>Protection Against Family Violence Act</i> .	Mécanisme pour guider la mise en application de la Loi.	Achevé	Justice
Engager un coordonnateur qui aidera le comité à mettre en place la législation.	1.3	La mise en application de la loi <i>Protection Against Family Violence Act</i> .	Mécanisme pour mettre en œuvre la Loi.	Achevé	Justice
Mettre en place une assistance téléphonique dédiée – 24 h sur 24, 7 jours par semaine – au signalement des cas de violence.	1.3	La mise en application de la loi <i>Protection Against Family Violence Act</i> .	Accès 24 h sur 24 à la protection offerte par la Loi.	Février 2005	Justice

Politiques et lois					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Identifier et expliquer le plus clairement possible les points importants des politiques et lois sur la violence familiale et soumettre régulièrement des mises à jour à la <i>Coalition contre la violence familiale</i> .	1.1, 4.3, 6.3	Une plus grande sensibilisation du public par rapport aux politiques/lois qui visent la prévention de la violence familiale.	Plan de communication : exemplaires des politiques et lois en langage clair.	Janvier 2006	Administratif
Développer un cadre de travail pour l'évaluation qui comprend la collecte de données et la surveillance de la structure.	1.3	Surveiller l'impact de la <i>Protection Against Family Violence Act</i> .	Cadre de travail pour l'évaluation.	Février 2005	Justice
Évaluer la législation.	1.3	Surveiller l'impact de la <i>Family Violence Act</i> .	Données sur l'impact de la Loi.	En cours	Justice

Travailler ensemble					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Envoyer des lettres de soutien à la Coalition contre la violence familiale afin de l'aider à obtenir un financement du gouvernement fédéral pour mettre en œuvre ses nouveaux projets et initiatives.	2.1	Coalition des groupes aux TNO œuvrant pour mettre fin à la violence familiale.	Des lettres de soutien pour obtenir un financement du gouvernement fédéral.	En cours	Administratif
Fournir un soutien non financier en équipant les salles de conférence du GTNO de téléphones de conférence, en assurant les frais des appels interurbains lors des	2.1	Meilleure utilisation des ressources pour aborder la violence familiale et la prévenir.	Des lieux de réunion où tous les représentants participent, soit en personne, soit par	En cours	SAS (Santé et Affaires sociales) Société d'habitation des TNO Justice

Travailler ensemble					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
réunions de la Coalition, en photocopiant les documents et en distribuant les trousseaux pour les réunions si nécessaire.			appel de conférence.		ECE
Accroître les ressources humaines pour lutter contre la violence familiale. Les ministères administratifs, de la Santé et des Services Sociaux et de la Justice ont chacun pris position pour aider le GTNO à s'adresser au problème de la violence familiale.	2.2	Amélioration des services aux personnes affectées par la violence familiale.	Une amélioration du soutien à l'application de la loi <i>Family Violence Action Plan</i> et de la <i>Protection Against Family Violence Act</i> .	Achévé	Administratif SAS Justice

Travailler ensemble					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Prévoir une fonction de coordination pour le développement d'une réponse intégrée aux incidents de violence familiale à Yellowknife. Ce projet de développement de protocole pourrait servir de pilote pour tester le développement du protocole.	2.2	Diminution des obstacles organisationnels par rapport à la prévention de la violence familiale et à la lutte contre la violence familiale.	Des protocoles intégrés qui seront mis à l'essai à Yellowknife.	Janvier 2006	SAS
Développer un modèle de protocole, basé sur le pilote précédent, que les communautés pourront utiliser pour développer leur protocole communautaire de réponse intégrée aux incidents de violence familiale.	2.2	Meilleure exploitation des ressources humaines et financières.	Des protocoles intégrés dans toutes les communautés.	Mars 2006	SAS
Offrir une formation experte et de l'information sur les meilleures pratiques sur la violence familiale et le développement d'une réponse intégrée.	2.2	Diminution des obstacles organisationnels par rapport à la prévention de la violence familiale et à la lutte contre la violence familiale.	De meilleures informations pratiques pour les TNO.	Mars 2006	SAS
Soutenir la mise en œuvre d'une réponse intégrée à la violence familiale dans les communautés des TNO	2.2	Meilleure exploitation des ressources humaines et financières.	Des protocoles intégrés dans toutes les communautés.	Mars 2006	SAS
Les ministères responsables de l'enveloppe sociale du GTNO s'engagent à poursuivre leur collaboration dans les enjeux de la violence familiale.	2.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.4, 7.1	Diminution des obstacles organisationnels par rapport à la prévention de la violence familiale et à la lutte contre la violence familiale.	Une collaboration prolongée avec les parties intéressées.	En cours	Administratif
Les ministères continueront à encourager les financements pluriannuels des organismes de service	2.3, 7.1	Meilleure exploitation des ressources pour prévenir la violence familiale et lutter	Des accords financiers pluriannuels avec les organisations	En cours	SAS

Travailler ensemble					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
volontaires où c'est utile.		contre elle.	volontaires, si possible.		
Le GTNO promouvra la collaboration interinstitutionnelle à tous les niveaux; communauté, province et administration centrale.	2.3	Meilleure exploitation des ressources pour prévenir la violence familiale et lutter contre elle.	Les communautés disposent de groupes interinstitutionnels renforcés.	En cours	SAS
Le GTNO surveillera l'activité interinstitutionnelle.	2.3	Meilleure exploitation des ressources pour prévenir la violence familiale et lutter contre elle.	La participation du GTNO à l'activité interinstitutionnelle.	En cours	Partagé entre SAS, Justice, ECE et Société d'habitation des TNO.

Renforcement des capacités					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Travailler avec les ministères du GTNO et autres gouvernements pour mettre en place un mécanisme qui garantisse que les propositions des communautés concernant la violence familiale sont prises en compte collectivement pour trouver des solutions de financement.	3.1	Approches menées par la communauté pour développer et soutenir des familles en santé.	Un comité intergouvernemental pour réviser les propositions et faire des recommandations sur un financement potentiel.	Janvier 2005	Administratif
Prévoir des employés responsables des projets-pilotes lors des formations intersectorielles sur la violence familiale.	3.1	Communautés fortes, offrant leur appui et servant de modèle à suivre.	Deux projets-pilotes aux Territoires	En cours	SAS
Soutenir les projets-pilotes en favorisant les rencontres avec les personnes-ressources disponibles.	3.1	Reconnaissance et soutien des approches développées à partir du potentiel de la communauté.	Deux pilotes-pilotes aux Territoires	En cours	SAS

Formation					
Action	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Une formation à l'inventaire offerte par le GTNO au personnel oeuvrant dans le domaine de la violence familiale et sur les politiques et lois qui y sont rattachées.	4.1, 4.3, 6.2	Intervenants de première ligne et des soignants communautaires formés en matière de violence familiale (que cela fasse partie de leurs obligations ou non).	Un document listant toutes les formations sur la violence familiale suivies par le personnel.	Janvier 2005	Administratif
Mettre en place un service d'archives accessible à tous les habitants des TNO dans le centre d'appel du GTNO.	4.1, 6.2	Travailleurs de première ligne et des soignants communautaires formés en matière de violence familiale (que cela fasse partie de leurs obligations ou non).	Un numéro de téléphone sans frais donnant un accès immédiat à l'information sur la violence familiale.	Octobre 2004	SAS
Analyser les lacunes de la formation en fonction de l'inventaire.	4.1	Réponses conséquentes et efficaces à la violence familiale.	Une analyse des lacunes.	Mars 2005	Administratif
Développer un plan pour identifier les lacunes.	4.1	Réponses conséquentes et efficaces à la violence familiale.	Un plan de formation.	Mai 2005	Administratif
Mettre les documents de formation utilisés par les ministères du GTNO à la disposition du Conseil sur la condition de la femme des TNO pour leur bibliothèque, si nécessaire.	4.1	Réponses conséquentes et efficaces à la violence familiale.	Des documents de formation.	Mars 2005	Administratif
S'informer des possibilités de formation polyvalente au sein du gouvernement.	4.1	Travailleurs de première ligne et des soignants communautaires formés en matière de violence familiale (que cela fasse partie de leurs obligations ou non).	Le personnel mieux formé pour faire face aux incidents de violence familiale.	En cours	Administratif
Offrir une formation aux	1.3	Faire de la <i>Protection</i>	Une formation pour les	Février 2005	Justice

Formation					
Action	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
fournisseurs de services qui ont un rôle direct à jouer dans la délivrance de la nouvelle législation.		<i>Against Family Violence Act</i> , un outil légal d'aide aux victimes de violence familiale.	personnes directement concernées par la délivrance de la nouvelle législation.		
Fournir une formation continue aux agences de prestation de service.	1.3	Utilisation efficace de la législation afin d'aider les victimes de violence familiale.	Une formation donnée à ceux qui sont directement concernés par la délivrance de la nouvelle législation.	En cours	Justice
Le GTNO soutiendra les formations de moniteurs et les ateliers offerts par l'École des services communautaires gouvernementaux et les autres instances.	4.2, 7.1	Moniteurs compétents pour encourager et soutenir l'initiative personnelle/ soutien/soin/groupe d'affinité.	Des dirigeants communautaires mieux formés.	En cours	Affaires communautaires et municipales
Le GTNO invitera les organismes de bénévolat à prendre part aux formations offertes quand cela est nécessaire.	4.2	Soutien accru aux personnes/familles affectées par la violence familiale.	Des dirigeants et des soignants communautaires mieux formés.	En cours	SAS ECE Justice
Garantir un accès aux documents de formation du GTNO, sur la législation et les politiques en matière de violence familiale, formation offerte aux organisations communautaires. Les ministères du GTNO travaillent en concertation afin d'offrir une formation aux travailleurs de première ligne.	4.3	Mise en œuvre, application et exécution de la législation et des politiques en matière de violence familiale.	Une meilleure connaissance de la législation et des politiques en matière de violence familiale grâce aux travailleurs de première ligne, l'accès facilité aux documents de formation.	En cours	SAS Justice ECE

Prévention					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Examiner l'inventaire des services offerts dans le cadre du Social Agenda, <i>A Living Inventory</i> , pour déterminer s'il doit être adapté ou mis à jour.	5.1, 6.3	Meilleure connaissance de la violence familiale et des ressources communautaires.	Un document classant les services par type de programme et de communauté.	Janvier 2005	Administratif
Offrir une recherche des meilleurs moyens disponibles dans le GTNO envers la bibliothèque du Conseil sur la condition de la femme des TNO.	5.1	Des programmes/services qui soutiennent la famille saine, le conjoint/adulte et la relation intergénérationnelle dans les communautés des TNO.	Un guide pratique amélioré pour les soignants des TNO.	Août 2005	SAS
Des programmes de recherche que d'autres juridictions offrent en matière de relations familiales saines.	5.1	Des programmes/services soutenant les familles en santé, le conjoint/adulte et les relations intergénérationnelles dans les communautés des TNO.	Un guide pratique amélioré pour les soignants des TNO.	Mars 2005	SAS
Développer des notes d'orientation de meilleure pratique aux Territoires, basées sur la recherche.	5.1	Des programmes/services qui soutiennent la famille saine, le conjoint/adulte et la relation intergénérationnelle dans les communautés des TNO.	Un guide pratique amélioré pour les soignants des TNO.	Août 2005	SAS
Soutenir les organismes de service pour les aider à mieux communiquer sur les services proposés à leurs communautés.	5.1	Des relations parents/enfants plus saines. Des adultes mieux sensibilisés aux Territoires et recherchant des relations saines. Des habitants des TNO de tous les âges ayant des liens familiaux sains.	Mieux informer le public sur les programmes et les services disponibles dans tous les TNO.	En cours	SAS ECE Justice

Prévention					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Inviter le National Youth in Care Committee (Comité national sur les jeunes pris en charge) dans le cadre d'une réunion de formation aux Territoires. L'objectif serait d'y créer un tel comité.	5.1, 7.1, 7.3	Relations familiales plus saines pour les habitants des TNO de tous les âges.	Plus de pouvoir accordé aux jeunes des TNO dans le processus de prise de décision.	2006	SAS
Créer un Comité national sur les jeunes pris en charge qui permettrait aux jeunes de plus de 12 ans de participer au processus de prise de décision.	5.1, 7.1, 7.3	Relations familiales plus saines pour les habitants des TNO de tous les âges.	Plus de pouvoir accordé aux jeunes des TNO dans le processus de prise de décision.	2006	SAS
Poursuivre la mise en œuvre du cadre de travail et du manuel School Counseling (counseling scolaire) pour répondre aux besoins des étudiants qui ont été identifiés dans le rapport <i>Évaluation des besoins en soutien aux élèves 2000</i> . Le cadre de travail est fondé sur des valeurs de respect et d'intégrité qui sont au cœur des programmes culturels <i>Dene Kede et Inuuqatigiit</i> .	5.2, 5.3	Plus d'étudiants ayant les ressources nécessaires pour s'adresser aux services d'aide aux victimes de violence familiale.	Des conseillers disposant des outils et des compétences nécessaires pour aborder les enjeux qui touchent les jeunes, dont la violence familiale.	En cours	ECE
Poursuivre la formation offerte au personnel des écoles pour favoriser un comportement étudiant adéquat, afin de s'assurer que les processus de planification à l'échelle des écoles sont mis en place à cet effet.	5.2	Plus d'étudiants ayant des relations saines fondées sur le soutien émotif.	Des étudiants en mesure de favoriser un mode de vie et des relations saines.	En cours	ECE

Prévention					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Renforcer les capacités nécessaires pour le volet « Relations saines » de l'éducation pédagogique sur la santé en 7-9 années.	5.2	Plus d'étudiants ayant des relations saines fondées sur le soutien émotif.	Les étudiants comprennent bien ce que sont les relations saines.	En cours	ECE
Continuer d'identifier les documents et les outils qui sont adaptés au programme de santé des écoles.	5.2	Plus d'étudiants ayant des relations saines fondées sur le soutien émotif.	L'information et les outils éducatifs.	En cours	ECE
Favoriser la diffusion d'information sur le programme aux conseils d'éducation de division et aux autorités régionales d'éducation.	5.2	Plus d'étudiants ayant des relations saines fondées sur le soutien émotif.	De l'information et les outils éducatifs	En cours	ECE
Continuer de favoriser comme outil de prévention la Semaine de la sensibilisation à la violence familiale.	5.3	Plus d'individus/familles qui choisissent des alternatives saines pour évacuer le stress, l'angoisse, la colère et la frustration.	Une plus grande sensibilisation à la violence familiale.	En cours	SAS
Ajouter un volet sur la violence familiale aux campagnes de promotion de la santé, comme le syndrome d'alcoolisme foetal et la promotion d'un mode de vie sain.	5.3	Moins de violence conjugale et moins d'enfants victimes d'abus et de négligence.	Un public mieux informé sur la violence familiale et son impact chez les femmes et les enfants, ainsi que l'impact économique pour nos communautés.	En cours	SAS

Éducation et sensibilisation					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Élaborer et mettre en œuvre une enquête sur l'attitude du personnel par rapport à la violence familiale pour avoir des données de base sur les attitudes générales.	6.1, 6.4	Pouvoir planifier les campagnes éducatives et de sensibilisation en tenant compte des besoins des habitants des TNO.	Des données de base sur les attitudes et sur la compréhension de la violence familiale aux Territoires.	Mars 2005	Administratif
Développer, produire et diffuser de l'information d'éducation du public.	1.3, 6.1	Mettre en œuvre la loi Against Family Violence Act, un outil légal pour aider les victimes de la violence familiale.	Des documents pour l'éducation du public.	Février 2005	Justice
Créer une page Web sur un site Web gouvernemental offrant de l'information sur les documents d'éducation et de sensibilisation disponibles ainsi que des liens sur la violence familiale, accessibles à tous les habitants des TNO.	4.1, 4.3, 6.1, 6.2	Travailleurs de première ligne et des fournisseurs de soins communautaires formés en matière de violence familiale (que cela fasse partie de leurs obligations ou non).	De l'information sur la violence familiale disponible sur Internet et accessible à tous.	Février 2005	SAS

Services					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Examiner le taux d'occupation des logements de la Société d'habitation des TNO (NWT Housing Corporation) par les membres de la communauté. S'il y a un surplus de logements, la société consultera d'autres partenaires de la communauté pour déterminer comment ces logements pourraient être utilisés.	7.1	Réponses conséquentes à la violence familiale.	Une liste des logements inoccupés disponibles pour les habitants de la communauté.	Janvier 2005	Société d'habitation des TNO
Faire savoir au public que les travailleurs sociaux disponibles sur appel sont le premier point de contact pour obtenir une place d'urgence dans un foyer en cas de violence familiale.	7.1	Réponses conséquentes à la violence familiale.	Les résidents des TNO savent qu'il est possible d'obtenir de l'aide 24 h sur 24.	Décembre 2004	SAS
Former les travailleurs de première ligne, dont les travailleurs sociaux, pour qu'ils se familiarisent avec la loi sur la protection contre la violence familiale et les mesures dont ils disposent conformément à la loi en cas de violence familiale.	7.1	Communautés plus en mesure de répondre à la violence familiale.	Former les travailleurs de première ligne afin qu'ils puissent obtenir des ordonnances d'urgence en cas de violence familiale.	Février 2005	Justice
Faire une recherche auprès des experts communautaires sur les meilleures pratiques dans les programmes de soutien aux abuseurs.	7.2	Relations familiales plus saines.	Un bilan des meilleures pratiques pour favoriser le développement d'un programme pour aider	Janvier 2005	SAS

Services					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
			les familles des TNO qui sont touchées par la violence familiale.		
Programmes adaptés à la réalité culturelle des victimes, abuseurs et témoins de la violence familiale.	7.2	Relations familiales plus saines.	Les familles touchées par la violence familiale connaissent les programmes disponibles grâce au modèle des meilleures pratiques (voir plus haut).	Janvier 2006	SAS
Développer un profil des besoins en matière de services destinés aux enfants de 0-18 ans, dans le domaine de la santé mentale et des dépendances, nécessitant des soins en établissement.	7.3	Meilleurs services offerts aux enfants qui sont victimes de la violence familiale.	Un profil des services qui doivent être offerts aux enfants pendant les dix années à venir.	Janvier 2005	SAS
Identifier les lacunes au niveau des services offerts aux enfants ayant des troubles de santé mentale et de dépendance.	7.3	Meilleurs services offerts aux enfants qui sont victimes de la violence familiale.	Un rapport sur les services offerts ainsi que les besoins en matière de services pour les dix prochaines années.	Janvier 2005	SAS
Déterminer le nombre de lits dans les centres de traitement des TNO qui sont occupés par des enfants ayant des troubles de santé mentale et de dépendance et déterminer les besoins pour les dix années à venir.	7.3	Meilleurs services offerts aux enfants qui sont victimes de la violence familiale.	Un rapport sur les services offerts ainsi que les besoins en matière de services pour les dix prochaines années.	Janvier 2005	SAS

Services					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Faire un profil des enfants vivant aux Territoires qui ont une déficience.	7.3	Meilleurs services offerts aux enfants qui sont victimes de la violence familiale.	Un rapport sur les enfants vivant aux Territoires qui ont une déficience.	Janvier 2005	SAS
Identifier les lacunes dans les services offerts aux enfants ayant une déficience.	7.3	Meilleurs services offerts aux enfants qui sont victimes de la violence familiale.	Un rapport sur les services offerts ainsi que les besoins en matière de services pour les dix prochaines années.	Janvier 2005	SAS
Reformuler les normes de la <i>Loi sur les services à l'enfant et à la famille (LSEF)</i> pour cibler les besoins des enfants en matière de développement.	7.3	Meilleurs services offerts aux enfants qui sont victimes de la violence familiale.	Mettre à jour les normes de la LSEF.	Janvier 2005	SAS
Développer un modèle de programme pour les enfants ayant des troubles de santé mentale et de dépendance aux Territoires.	7.3	Meilleurs services offerts aux enfants qui sont victimes de la violence familiale.	Un modèle de programme.	Janvier 2006	SAS
Définition par la communauté des besoins en matière d'habitation des jeunes, femmes, Aînés/personnes âgées et personnes ayant une déficience, dans le rapport <i>2004 NWT Community Survey</i> (Enquête communautaire TNO 2004).	7.4	On prévoit répondre aux besoins en matière d'habitation des victimes de la violence familiale dans toutes les communautés des TNO.	Un profil établi par la communauté sur les besoins en matière d'habitation.	Janvier 2005	Société d'habitation des TNO
Revoir la mise en œuvre du programme par rapport au plan élaboré pour dix ans par la Société	7.4	On prévoit répondre aux besoins en matière d'habitation des victimes de la	Un profil établi par la communauté sur les besoins en matière	Janvier 2005	Société d'habitation des TNO

Services					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
d'habitation des TNO.		violence familiale dans toutes les communautés des TNO.	d'habitation.		
Revoir le taux d'occupation des logements de la Société. S'il y a un surplus de logements, la société consultera d'autres partenaires de la communauté pour déterminer comment ces logements pourraient être utilisés.	7.4	On prévoit répondre aux besoins en matière d'habitation des victimes de la violence familiale dans toutes les communautés des TNO	Une liste des logements inoccupés établie par la communauté	Janvier 2005	Société d'habitation des TNO

Surveillance, évaluation et responsabilité					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
Mettre sur pied un groupe de travail interministériel comprenant le Bureau de la statistique des TNO. Le groupe de travail aura comme mandat d'élaborer les définitions normalisées applicables au sein du gouvernement et de fournir les données pour établir la preuve de l'efficacité des programmes et des services rendus par le gouvernement.	8.1	Définition unique et complète de la violence familiale, utilisée par toutes les agences.	Une entente administrative sur des définitions normalisées.	Janvier 2005	Administratif
Développer un projet de protocole par le partage des données en conformité avec la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels</i> .	8.1	Ententes administratives sur l'archivage et le partage de données.	Un outil pour recueillir et partager des données sur la violence familiale.	Mai 2005	Administratif
Se charger de la coordination d'une séance de travail intersectoriel dont l'objectif sera de faciliter l'harmonisation des définitions de la violence familiale et du recueil des données par le gouvernement et les organismes de bénévolat.	8.1	Processus et systèmes de recueil de données normalisés.	Une entente sur les définitions normalisées.	Mars 2005	Administratif
Participer aux activités de surveillance en fournissant à la Coalition Contre la violence familiale des renseignements et des mises à jour ponctuelles sur les mesures prévues dans le présent	8.2, 8.3	Rapports soumis régulièrement sur les résultats attendus.	De l'information sur le progrès de la mise en œuvre.	En cours	Administratif

Surveillance, évaluation et responsabilité					
Mesure	Recommandations du PAVF des TNO	Résultats attendus	Réalisations	Date d'achèvement prévue	Responsable ministériel
cadre.					